



HAL
open science

Des démocraties sans protagonistes ?

Frédéric Sawicki

► **To cite this version:**

Frédéric Sawicki. Des démocraties sans protagonistes ?. CNRS Éditions. Violence et passion. Rencontres Recherche et Création du Festival d'Avignon, 2017, 9782271116901. hal-03977884

HAL Id: hal-03977884

<https://hal.science/hal-03977884v1>

Submitted on 7 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Des démocraties sans protagonistes ?

Frédéric Sawicki
Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne
Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP)

A paraître dans Courtet (Catherine), Lavocat (Françoise), Viala (Alain) (dir.), *Passions et pouvoirs*, Actes des IIIe Rencontres Recherche Création, ANR/Festival d'Avignon, Paris, CNRS Éditions, 2017.

Résumé :

Dans les démocraties contemporaines, le rôle de citoyen est clairement défini et une gamme très large de moyens d'action et d'expression est offerte à chacun pour l'exercer sans peine et sans trop de risques. Les droits de voter, d'exprimer librement son opinion, de se rassembler, de pétitionner, de faire grève, de se syndiquer, de s'associer, de s'organiser, de manifester, de participer à des dispositifs de concertation ont été progressivement reconnus et étendus au plus grand nombre, tandis que l'accès à l'instruction et à l'éducation n'a cessé d'être élargi pour rendre ces droits opérants. Qui veut s'engager aujourd'hui n'a que l'embarras du choix des organisations, des causes et des répertoires d'action et bénéficie de nombreuses protections légales. Comment expliquer, dans ces conditions, qu'une majorité de citoyens et de citoyennes bornent leur participation au vote ?

Dans ses recherches sur la Révolution française, Haïm Burstein (2013) se demande comment des personnes qui n'appartiennent pas aux élites sociales ont pu massivement devenir des « protagonistes », à savoir des participants de premier plan de cet événement. Sans expérience préalable, dépourvues de tout sentiment de légitimité, comment se sont-elles soudainement senties autorisées à faire entendre leur voix et à s'engager dans des activités totalement nouvelles ? Comment ont-elles endossé le rôle de citoyen alors même que ce rôle n'existait pas ? On pourrait juger ces questions obsolètes ou applicables aux seules conjonctures révolutionnaires. En effet, dans les sociétés démocratiques, le rôle de citoyen est clairement défini et une gamme très large de moyens d'action et d'expression est offerte à chacun pour l'exercer sans peine et sans trop de risques. Les droits de voter, d'exprimer librement son opinion, de se rassembler, de pétitionner, de faire grève, de se syndiquer, de s'associer, de s'organiser, de manifester ont été progressivement reconnus et étendus au plus grand nombre, tandis que l'accès à l'instruction et à l'éducation n'a cessé d'être élargi pour rendre ces droits opérants. Au cours des décennies précédentes, dans de très nombreux pays, un nombre croissant de dispositifs dits « participatifs » ont par ailleurs été expérimentés et généralisés. Qui veut s'engager aujourd'hui n'a que l'embarras du choix des organisations, des causes et des répertoires d'action et bénéficie de nombreuses protections légales, même si celles-ci peuvent encore être jugées insuffisantes, comme l'illustre le débat actuel concernant la protection des « lanceurs d'alerte »¹.

Pourtant, comme les études de science politique le montrent, bien peu de citoyens des Etats dits démocratiques sont des « protagonistes » de la vie publique, entendue au sens large de participation et de soutien à des activités collectives en vue de faire valoir des idées ou des

¹ Les peines de prison avec sursis prononcées récemment contre les deux lanceurs d'alerte, anciens salariés du cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers (PwC), à l'origine du scandale des « LuxLeaks » qui a permis la mise au jour des pratiques fiscales décriées du Grand-Duché du Luxembourg, rappellent que le droit de protestation au sein des pays démocratiques est loin d'être toujours aussi protecteur et libéral qu'on ne le dit.

intérêts. En France, par exemple, on estime que 1,2% des 43,2 millions d'inscrits sur les listes électorales sont membres d'un parti politique, tandis que 1,3% (pas forcément les mêmes) occupent un mandat de conseiller municipal. Celles et ceux qui se portent candidats aux élections municipales sont certes plus nombreux (925 000 en 2014, soit 2,2% du corps électoral), mais 60% d'entre eux se concentrent dans les communes de moins de 1000 habitants². Par ailleurs si, en 2010, 45% des Français appartiennent à au moins une association, seuls 17,5% adhèrent à une association de « Défense de droits et d'intérêts ou de promotion de causes³ », dont 6,6% à un syndicat ou à une organisation professionnelle. Les membres de trois associations ou plus, considérés généralement comme les plus actifs, représentent 17,5% des Français (Prouteau et Wolff, 2013). L'observation des dispositifs participatifs (enquêtes et débats publics, jurys citoyens, réunions de concertation, consultations en ligne...) montre que ceux-ci tendent à ne concerner qu'une frange très étroite de citoyens, diplômés, politisés et déjà très engagés par ailleurs (Blondiaux, 2008, p. 70sq). La participation ponctuelle à des actions de protestation en concerne certes davantage et est en progression : en 2004, 55% des Français affirmaient « avoir déjà suivi une manifestation autorisée » au cours de leur existence contre 28% en 1983. Si la participation à des manifestations s'est banalisée dans de nombreux pays, c'est tout particulièrement le cas en France : les Français en 2004 y sont en effet deux fois plus nombreux que les Allemands et trois fois plus que les Britanniques (Fillieule, Tartakowsky, 2013, p. 63). Mais au-delà de cette forme désormais banalisée d'expression de revendications, la participation à une grève sauvage, à une occupation de locaux, à un boycott n'a été expérimentée que par 12% (pour les deux premières) et 8% d'entre eux (Bréchon, 2006). Pour la majorité le rôle de citoyen se résume donc la plupart du temps à celui d'électeur, un rôle exercé d'ailleurs de façon de plus en plus intermittente depuis une trentaine d'années.

Nos démocraties représentatives, en dépit des droits qu'elles accordent aux citoyens, sont-elles vouées à reposer sur une faible participation ? Pourquoi y a-t-il si peu de « protagonistes » alors même que les institutions sont si souvent décriées ? Les réponses apportées par les sciences sociales au décalage structurel entre ampleur des droits démocratiques et faiblesse de la participation citoyenne dans les sociétés contemporaines sont principalement de deux types : utilitariste et structurale. Après les avoir discutées et confrontées, on verra qu'elles ne rendent qu'imparfaitement compte du surgissement de grands mouvements protestataires qui, s'ils sont rares et largement imprévisibles, n'en sont pas moins très structurants dans l'évolution de nos sociétés. L'apathie ne doit donc pas être considérée de façon inquiétante comme le symptôme de la fin du politique. Les explications du sens commun invoquant la montée de l'individualisme et le déclin des idéologies comme inexorables et univoques et comme la cause principale de la dévitalisation démocratique de nos sociétés résistent mal à la confrontation avec la réalité historique.

² http://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/statistiques/brochures/chapitre_7_-_les_elus_locaux.pdf

³ L'INSEE regroupe sous ce label : les associations ou amicales de locataires, propriétaires ou copropriétaires ; les conseils syndicaux de copropriété ; les syndicats, groupements syndicaux ou professionnels ; les associations de protection de l'environnement ; les amis des animaux, les défenseurs de la faune, de la flore ; les associations de protection de sites naturels et autres défenses et interventions sur le milieu naturel ; les associations de développement économique et local ; la défense des consommateurs, des usagers des services publics ; et toutes les autres associations de défense de droits ou d'intérêts communs, à l'exception des partis politiques classés significativement dans une rubrique « autre » qui ne compte que 2,1% d'adhérents.

Le sentiment d'obligation envers autrui comme moteur possible de l'engagement

Le premier type d'explication visant à rendre compte de l'apathie citoyenne prend appui sur la théorie du choix rationnel. Pour les tenants de cette approche, il n'y a pas de lien nécessaire entre l'existence d'un dommage et l'action collective de ceux qui en sont les victimes ou qui s'en indignent en raison du phénomène du « ticket gratuit » (*free riding*). Les individus ont chacun de nombreuses « bonnes raisons », pour parler comme Raymond Boudon (2007), de ne pas vouloir assumer les coûts que suppose la participation à une action collective. Chacun attend donc que les autres agissent à sa place et l'inaction prévaut. Elle prévaut d'autant plus que les biens publics profitent à tous : qu'on ait ou non participé à une grève ou à une manifestation ayant permis d'obtenir une augmentation de salaire ou le retrait d'un projet de loi, on en profitera de même. C'est Mancur Olson (1978) qui, le premier, a formulé le plus clairement cette hypothèse. Il précise cependant qu'elle ne vaut que pour les « grands groupes » et en l'absence d'incitations sélectives (*incentives*) qui garantissent des bénéfices particuliers pour les participants ou qui les contraignent à agir, comme l'illustrent les mécanismes du piquet de grève ou du « *closed shop* » mis en place par les syndicats dans certaines entreprises ou secteurs professionnels.

Dans ce qu'Olson nomme les « petits groupes », autrement dit ceux où des liens de solidarité forts existent entre les membres, le sentiment d'obligation et les pressions morales et affectives peuvent contrer le réflexe égoïste. Le socio-historien américain Charles Tilly a prolongé cette idée en avançant que ce sont les groupes sociaux dans lesquels les relations entre les membres sont les plus intenses et où le sentiment d'appartenance est le plus fort qui ont le plus de chances de se mobiliser. Ainsi s'explique selon lui le fait que c'est au niveau de l'atelier et du quartier que se sont structurées les solidarités qui ont permis les mobilisations ouvrières du XIX^e siècle (Tilly, 1978). La recrudescence des mobilisations locales contre les projets d'aménagement constatés dans tous les pays développés à partir des années 1970, péjorativement qualifiées de « Nimby » (*Not in my backyard*), fournit une illustration récente de ce phénomène. Affectant très directement les conditions de vie de personnes vivant dans des espaces d'interconnaissance dense, ces projets auraient une probabilité maximale de susciter l'engagement des habitants (Boyte, 1980). *A contrario*, moins l'intérêt à défendre a un impact direct sur le bien-être quotidien des individus et plus il concerne des populations aux frontières éloignées, voire floues, moins les mobilisations ont de chances de voir le jour : au mieux, les personnes sensibilisées à ces causes éloignées (la faim dans le monde, les atteintes aux droits de l'homme, la préservation des espèces menacées...) se contenteront-elles dans ce cas de donner de l'argent pour peu qu'elles en soient sollicitées. Autrement dit, si de telles mobilisations existent néanmoins, c'est que de grandes organisations assument une bonne partie des coûts de l'action via notamment leurs permanents. Reste à expliquer comment ces grandes organisations ont pu émerger si l'on admet que l'égoïsme est le comportement normal.

Bénévoles et militants, experts et donateurs : deux modèles de constitution des grandes organisations

Si Olson n'aborde pas de front cette question, les données dont on dispose sur la genèse des grandes organisations ne contredisent pas nécessairement son modèle. On peut en effet distinguer deux grands « types idéaux » de processus ayant conduit à leur constitution qu'on peut qualifier d'horizontal et de vertical. Les grandes organisations qui se sont généralement formées entre la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle correspondent majoritairement au premier modèle, les organisations catholiques et les partis communistes et

certaines partis conservateurs faisant exception. Elles se sont constituées en agréant des organisations locales et/ou professionnelles (dans le cas des syndicats et des mutuelles), donc des « petits groupes », lesquels ont mis en commun leurs ressources matérielles et humaines pour se doter de structures supra-locales, dont la montée en puissance et l'institutionnalisation ont été très progressives. Le caractère fédéral ou confédéral de leurs structures reflète cette histoire et a longtemps contribué à maintenir de forts liens de solidarité entre les membres. Le modèle vertical correspond davantage aux organisations apparues à partir des années 1960-1970. Elles ont été créées d'en haut, autour d'un noyau restreint d'activistes et/ou d'experts dotés de fortes ressources sociales : la genèse d'Amnesty International en Grande-Bretagne, d'Emmaüs ou de Médecins sans frontières en France, de Greenpeace ou d'Act Up aux Etats-Unis fournissent autant d'exemples de ce mécanisme. Créées pour répondre à une situation critique ou un problème particulièrement saillant, ces organisations ont connu un succès rapide et une diffusion à la fois internationale et locale fondée sur la capacité de leurs initiateurs à utiliser les médias de masse et, ainsi, à acquérir une visibilité permettant de collecter de nombreux dons. D'autres grandes organisations contemporaines doivent davantage leur existence à une impulsion décisive de l'État en recherche d'interlocuteurs ou de relais pour mettre en œuvre ses politiques publiques, à l'instar des unions de consommateurs ou des fédérations d'associations environnementales en France. Etudiant le fonctionnement d'Amnesty International et de Friends of the Earth (FoE) en Grande-Bretagne, Grant Jordan et William Maloney (1997) ont pu parler à leur propos de « *protest business* » et de « *corporate organizations* » en raison du caractère très centralisé et peu démocratique de leur gouvernance, tournée toute entière vers des objectifs d'efficacité. De fait, les deux figures centrales de ces grandes organisations sont les permanents experts et les donateurs, là où les bénévoles et les militants étaient celles des organisations créées par capillarité.

Cependant, quelle que soit leur origine, les grandes organisations de défense de causes ont toutes eu tendance à se professionnaliser : les plus récentes ont d'emblée appris à ne s'appuyer que sur un réseau limité d'activistes, les plus anciennes ont été conduites, à raison même de leurs succès et de la reconnaissance qu'elles ont conquise, à transformer leurs militants en experts, sinon en permanents. Ainsi s'expliquerait la généralisation de la logique de délégation et la concentration des tâches de représentation et de plaider sur un nombre limité de citoyens dans les sociétés démocratiques contemporaines.

Se sentir autorisé à exprimer son opinion et à agir

Le second type de réponse visant à rendre compte de l'apathie citoyenne insiste sur les mécanismes de domination sociale et culturelle qui structurent le champ politique et plus largement les chances d'accès à l'espace public, raison pour laquelle on la qualifie ici de « structurale ». En France, Pierre Bourdieu (1977 et 1981) et Daniel Gaxie (1978) en ont formulé la théorie la plus systématique. Agir en tant que citoyen présuppose, expliquent-ils, de maîtriser non seulement des connaissances phénoménologiques – aspect sur lequel insistent surtout les chercheurs anglo-saxons (e.g. Milner, 2004) –, mais des codes culturels et symboliques (maîtriser un langage abstrait mais aussi un langage corporel, des savoir-faire et des savoir-être) et de se sentir autorisé à exprimer son opinion et à agir (prendre la parole en public, faire face aux autorités, etc.). En conséquence, l'intérêt pour la politique, la participation sous ses diverses formes à la vie publique, les chances d'occuper des responsabilités électives sont fortement corrélées avec l'origine sociale, le niveau de diplôme et le sexe. Ces mécanismes de domination traversent la plupart des organisations collectives, sauf celles qui mettent en place des procédures de sélection et de formation qui réservent les

positions dirigeantes aux membres des groupes défavorisés, à l'instar jadis des partis communistes (Pudal, 1988).

Selon cette perspective, la centralisation et la professionnalisation des grandes organisations décrites plus haut, ne seraient en rien une réponse aux paradoxes de l'action collective, mais le résultat des inégalités sociales et culturelles. Ce phénomène d'oligarchisation, repéré pour la première fois par Robert Michels à propos des syndicats et des partis ouvriers du début du XXe siècle (Michels, 2015 (1925), qui serait selon lui une véritable « loi d'airain », s'explique à la fois par la complexification des tâches, l'émergence d'intérêts propres aux dirigeants de ces organisations et par la légitimité dont ils peuvent se parer du fait des compétences qu'ils ont acquises et qui les éloigne de leurs mandants. Pierre Bourdieu ajoute à cette explication que ce pouvoir est d'autant plus accaparé que les membres de base (adhérents et/ou électeurs) n'ont pas les ressources culturelles pour contester cette légitimité : « la concentration du capital politique aux mains d'un petit nombre est d'autant moins contrariée, donc d'autant plus probable, que les simples adhérents sont plus complètement dépossédés des instruments matériels et culturels nécessaires à la participation active à la politique, c'est-à-dire le *temps libre* et le *capital culturel* » (Bourdieu, 1981, p. 4). Les membres des classes les moins dotées en capitaux culturels seraient donc plus voués que d'autres à la délégation qui, dans leur cas, prend soit la forme du retrait, soit au mieux de la remise de soi (*fides implicita*).

Les conditions d'émergence de l'action collective

Ces deux grands systèmes d'explications de l'apathie démocratique sont moins antinomiques qu'il n'y paraît. Ils peuvent notamment rendre compte complémentirement de la difficulté d'émergence d'actions collectives nouvelles.

Le modèle du choix rationnel, si on veut bien le considérer dans tous ces aspects et ne pas limiter les incitations aux incitations matérielles (Opp, 1989), permet, toutes choses égales par ailleurs, de mieux rendre compte de la mobilisation improbable des groupes sociaux dotés de très faibles ressources (ouvriers d'industrie, noirs américains, paysans...) que le modèle de la domination sociale. Il permet également d'expliquer pourquoi les dirigeants des grandes organisations ne cherchent pas à encourager la participation des membres. Le modèle de la domination sociale explique quant à lui la dépossession des dominés, y compris au sein des organisations qui parlent en leur nom, et éclaire les logiques qui président à leur acceptation du principe de délégation. Il rend mieux compte également de la remise en cause de la délégation qu'ont exprimé les mouvements sociaux qui ont agité les nations occidentales dans les années 1960-1970, en la mettant en relation avec l'augmentation générale du niveau d'éducation secondaire et supérieure. Au-delà de la diversité des causes défendues, tous ces mouvements avaient en effet en commun d'impliquer de nombreux étudiants ou membres des professions intellectuelles, au premier rang desquels les enseignants, et de remettre en question les rapports traditionnels d'autorité et d'organisation, au point qu'un sociologue comme Alain Touraine (1978) a cru voir dans cette remise en cause de l'autorité le clivage principal qui structurerait désormais la société post-industrielle : le conflit gouvernants/gouvernés ou encore décideurs/décidés se substituant au conflit possédants/travailleurs.

L'augmentation du niveau général d'éducation et de qualification n'a pourtant pas eu pour effet, sur le long terme, d'accroître substantiellement la participation politique, même si elle a contribué à en diversifier les formes. Conjuguée à l'avènement d'une société de loisirs, elle a en effet également favorisé l'adoption de valeurs individualistes et hédonistes (Bell, 1976) et

l'acquisition de dispositions critiques et sceptiques, au fondement d'une méfiance pour toute forme d'autorité qui entre en tension avec les contraintes inhérentes à l'appartenance à une structure collective organisée (Le Bart, 2008). Les partis écologistes illustrent très bien les problèmes qui résultent de cette tension entre limitation des procédures autoritaires et efficacité de l'action. La décentralisation des décisions, la longueur des procédures de délibération, la recherche de compromis permanents entre les nombreux courants freinent leur développement (en France, par exemple, les partis écologistes n'ont jamais réussi à dépasser 10 000 membres), favorisent le *turn over* et les conflits internes. De leur côté, les grandes organisations formées avant la démocratisation de l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur, se sont efforcées de faire évoluer leurs règles internes pour encourager la participation (qu'on pense par exemple à la multiplication des consultations organisées par les partis ou les syndicats auprès de leurs membres) et s'accommoder de formes beaucoup plus distancées d'engagement (Ion, 1997), dont l'adoption des primaires ouvertes dans les partis politiques fournit un bel exemple. Confrontées à des militants moins disponibles et plus critiques, mais aussi à des tâches de plus en plus chronophages et spécialisées, elles ont cependant aussi eu tendance à privilégier la recherche de fonds destinés à rétribuer leurs salariés plutôt qu'à redoubler d'efforts pour entretenir et renouveler leur réseau de bénévoles et de militants.

Certains vont jusqu'à considérer que la valorisation de l'autonomie, de l'émancipation individuelle et du droit à la différence, portés à l'origine par les nouveaux mouvements sociaux, s'est retournée contre eux. Ces revendications et ce nouvel ethos ont en effet pénétré les entreprises et les institutions des États capitalistes : le néo-management, fondé sur la promotion de l'initiative et la responsabilisation des individus dans le cadre d'une gestion par projet, s'est insinué partout. Il aurait favorisé les stratégies égoïstes et le repli sur soi et désamorcé la critique sociale, au point que des grands mouvements d'émancipation collectifs ont pu paraître de moins en moins probables (Boltanski et Chiapello, 1999). Si on laisse de côté les causes liées à la proximité ou celles qui naissent d'un sentiment de pitié, la nostalgie serait aujourd'hui la seule utopie en mesure de mobiliser les citoyens les plus inquiets vis-à-vis de l'avenir, expliquant les succès des mouvements et du vote d'extrême-droite, de caractère tantôt nationalistes, tantôt régionalistes (Perrineau, 2001)...

Ce constat montre la limite des deux modèles explicatifs précédents. S'ils éclairent le caractère structurel des phénomènes de délégation et d'apathie citoyennes, ils sont impuissants à rendre compte de la variation de l'intensité des mobilisations collectives.

Repli sur la sphère privée ou engagement collectif ?

Concernant la variation de l'intensité des mobilisations collectives, c'est sans doute le socio-économiste Albert Hirschman (1983) qui en a proposé la théorie la plus suggestive. La vie publique obéirait selon lui à un cycle alternant phases de repli sur la sphère privée et phases d'intense engagement. Le passage de l'une à l'autre s'expliquerait dans les deux cas par l'accumulation des déceptions propres à ces deux formes d'investissement. Les promesses attachées à la réalisation de soi par le travail et l'accumulation de biens de consommation finissent inmanquablement par produire de la frustration. Celle-ci conduit alors les individus à se tourner vers l'action publique pour trouver une autre forme d'accomplissement et/ou pour changer une situation qui leur semble injuste ou insatisfaisante. A leur tour, le décalage entre les attentes que suscitent les utopies mobilisatrices et les résultats sur lesquelles elles débouchent engendrent de nouvelles déceptions qui ouvrent la voie à une phase de repli sur les intérêts privées (le bonheur familial, la quête effrénée de biens de consommation ou du

succès professionnel...). Si Hirschman ne nie pas qu'il puisse exister des causes exogènes rendant compte des variations d'intensité des mobilisations collectives (une guerre, une crise économique ou, au contraire, une phase de prospérité par exemple), il avance que leur impact sera différent selon la phase du cycle privé/public où se situe la société dans son ensemble et non les individus pris séparément. Ainsi si une crise économique intervient après une phase de repli sur la sphère privée, elle aura plus de chances de provoquer une mobilisation collective que si elle intervient après une phase de fort investissement dans la vie publique. Il va même plus loin en suggérant que certains des événements présentés comme « exogènes » sont pour partie le produit des déceptions liées à la recherche du bonheur privé. Ainsi suggère-t-il que l'effervescence patriotique qui a précédé 1914 aurait résulté de « la longue période de paix et de grandissante prospérité traversée par l'Europe avant la Première guerre mondiale (qui) avait suscité, dans de vastes secteurs des classes moyennes et supérieures, un sentiment de réaction contre l'amour de l'ordre et de la sécurité, l'âpreté du gain, la mesquinerie, propres à la bourgeoisie ». Pour ces groupes, précise-t-il, la guerre venait comme un remède à leurs sentiments d'ennui et de vie, comme une promesse de cette communauté tant attendue qui transcenderait les classes sociales, comme un retour, enfin, de l'action héroïque et du sacrifice » (Hirschman, 1983, p. 18).

Hirschman ne prend en considération ni les ressources inégales dont disposent les individus et les groupes pour se mobiliser et faire valoir leurs revendications, ni leurs chances inégales de gagner des soutiens et d'être entendus, lesquelles dépendent notamment de l'orientation du pouvoir politique en place. Etudiant l'évolution sur quarante ans des mouvements de défense des noirs aux États-Unis, le sociologue Doug McAdam a ainsi montré dans un livre séminal combien l'attitude des autorités publiques était déterminante dans la fluctuation de leur capacité mobilisatrice (Mc Adam, 1982). Si la théorie d'Hirschman ne rend donc pas compte de tous les déterminants des cycles de mobilisation ou de démobilisation en faveur d'une cause donnée et si elle ne falsifie pas sur tous les points les théories précédemment présentées, son principal apport est de pointer que les intérêts et les dispositions ne sont pas stables et que, dans les démocraties capitalistes, les intérêts ne brident pas toujours les passions (Hirschman, 1980).

Pour Olson, on l'a vu, les gens ne s'engagent dans des actions collectives que s'ils y sont contraints ou s'ils ont des dispositions morales très particulières ; il évoque ainsi le comportement « hors norme » des philanthropes mus par des convictions religieuses (1978, p. 184). Les auteurs qui se focalisent sur le rôle des inégalités sociales pour expliquer la propension inégale des individus à s'engager, ne sont pas loin de partager un mode de raisonnement analogue. D'une part, ils insistent eux aussi sur le rôle des bénéfices que les personnes retirent de leur participation à des actions collectives en prenant simplement soin de préciser que ces bénéfices sont la plupart du temps immatériels (Gaxie, 2005) ; d'autre part, ils soulignent l'importance de la socialisation politique primaire et secondaire dans l'acquisition des dispositions à agir (ethos et compétences). Dans les deux cas, les préférences et les dispositions morales et/ou culturelles, une fois acquises, tendent à être considérées comme fixes. Pour Hirschman, en revanche, les préférences des individus (par exemple privilégier l'action collective plutôt que se consacrer à ses affaires privées) et leurs convictions ne sont pas stables et obéissent à un cycle de désir et de déception. « *Dans le monde que j'essaie de comprendre, les hommes pensent désirer telle ou telle chose, puis, l'ayant obtenue, découvrent qu'ils sont loin de la désirer autant qu'ils l'avaient cru, ou même qu'ils ne la désiraient pas du tout, et que c'est autre chose, à quoi ils ne pensaient pour ainsi dire pas, qu'ils désiraient réellement* » (Hirschman, 1983, p. 43, souligné par l'auteur).

Les individus ne peuvent donc jamais être *a priori* considérés comme totalement non prédisposés à se mobiliser. La posture égoïste postulée par les théoriciens du choix rationnel n'a rien de naturel, pas plus que l'absence de convictions intériorisées quant à l'importance de l'action collective et de sentiment de légitimité à exprimer son opinion ne doit être considérée comme une entrave définitive à l'engagement. Ce constat est congruent avec de nombreuses observations empiriques. Les recherches récentes menées sur les organisations militantes, les mouvements sociaux ou encore les mobilisations révolutionnaires (Deluermoz et Gobbille, 2015), si elles n'évacuent pas la question des inégalités d'accès à la prise de parole publique, montrent que les motivations et les bonnes raisons de s'engager se révèlent progressivement aux acteurs dans le cours de l'action plutôt qu'ils ne la précèdent.

Trouver les mots communs pour dépasser l'indignation et la colère

De manière plus générale, les travaux menés depuis vingt ans sur l'engagement privilégient une approche interactionniste selon laquelle ce ne sont pas les motivations qui conduisent au comportement, mais à l'inverse, c'est l'enchaînement des rencontres avec d'autres dans le cadre de collectifs ou d'organisations qui produit, au fil du temps, la motivation (Sawicki et Siméant, 2009). Comme l'écrit Howard Becker, l'engagement n'est que la conséquence d'une « série d'actes dont aucun n'est capital, mais qui, pris tous ensemble, constituent pour l'acteur une série de paris subsidiaires d'une telle ampleur que ce dernier se trouve dans une situation où il ne veut pas les perdre » (Becker, 2006 (1960), p. 188). L'engagement obéit donc à un schéma processuel dans lequel le point de départ est souvent une rencontre (avec un militant qui est souvent une connaissance), qui entraîne un premier passage à l'acte (assister à une réunion ou à une manifestation par exemple) à travers lequel les acteurs sociaux expérimentent les plaisirs et les désagréments de l'action, mais apprennent également à mettre des mots communs sur ce qui ne peut très bien être qu'un vague sentiment d'indignation ou une colère. Comme le rappelle justement Lilian Mathieu, « il est des plus hasardeux de postuler que c'est autour des fins partagées ou des projets communs que des individus en viennent à coordonner leur action dans un même mouvement social. Au contraire, c'est généralement en fonction de projets et de définitions de la situation disparates que des individus convergent vers ce qu'ils se représentent plus ou moins à tort comme une "même" cause » (Mathieu, 2004, p. 19).

L'importance des rencontres ne signifie pas que celles-ci se font au hasard. Elles ont d'autant plus de chances de se produire que les individus appartiennent à des réseaux sociaux qui comptent des personnes plus engagées qu'elles. Ainsi s'expliquent les inégalités territoriales et professionnelles en matière de militantisme qu'on peut constater à l'intérieur d'une même catégorie sociale (Sawicki, 2017 (1997)). Ainsi s'explique aussi pourquoi les périodes les plus propices à des mobilisations maximisent les chances de rencontres et génèrent des dynamiques favorables à l'enrôlement dans des actions collectives. Les campagnes électorales jouent ce rôle pour les partis ; les grèves et les manifestations ou encore toutes les formes d'occupation d'un lieu pour les syndicats ou les mouvements sociaux. De façon générale, les actions collectives, chargées en émotions, sont souvent beaucoup plus propices à l'engagement de néophytes que les périodes routinières ou les réunions organisées par des institutions en place.

On comprend alors à la fois pourquoi les grandes organisations installées peuvent constituer de redoutables obstacles à l'engagement en limitant les opportunités et en voulant en encadrer trop étroitement les expressions, mais aussi pourquoi elles sont régulièrement critiquées et débordées du fait même des mécanismes qui conduisent à leur

institutionnalisation. J'avancerai donc l'hypothèse que les cycles d'investissement citoyen et de repli sur la quête du bonheur privé correspondent aussi à des cycles d'ouverture puis de fermeture du champ de la représentation au sens large du terme, englobant le champ politique, le champ syndical et le champ associatif. Alors que certains croient voir une tendance inexorable au repli individualiste et à la fin des idéologies, ou le triomphe des valeurs du « capitalisme avancé », il y a de bonnes raisons de penser que nous nous trouvons peut-être simplement à la fin d'une phase de clôture du champ de la représentation, dont bien des indices montrent qu'elle est de plus en plus dénoncée et fissurée. Ce constat débouche donc sur le rejet de tout fatalisme mais aussi sur l'importance de préserver dans toute société des espaces critiques où s'engendrent et s'entretiennent des façons alternatives d'interpréter le monde social que chercheurs, artistes et créateurs, chacun à leur manière, inventent et diffusent par des enquêtes ou des fictions.

Bibliographie

- Becker (Howard S.), 2006, « Notes sur le concept d'engagement », *Tracés*, 11 (1^{ère} éd. 1960).
- Bell (Daniel), 1979, *Les contradictions culturelles du capitalisme*, Paris, Presses universitaires de France (1^{ère} éd. 1976).
- Blondiaux (Loïc), 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Le Seuil, « La République des idées ».
- Boltanski (Luc), Chiapello (Eve), 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Boudon (Raymond), 2007, *Essais sur la théorie générale de la rationalité*, Paris, Presses universitaires de France.
- Bourdieu (Pierre), 1977, « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 16, p. 55-63.
- Bourdieu (Pierre), 1981, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, p. 3-24.
- Boyté (Harry), 1980, *The Backyard Revolution : Understanding the New Citizen Movement*, Philadelphie, Temple University Press.
- Bréchon (Pierre), 2006, *Comportements et attitudes politiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Burstin (Haim), 2013, *Révolutionnaires. Pour une anthropologie politique de la Révolution française*, Paris, Vendémiaire.
- Deluermoz (Quentin), Gobille (Boris), dir., 2015, « Protagonisme et crises politiques », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 112.
- Fillieule (Olivier), Tartakowsky (Danielle), 2013, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po (2^{ème} éd.).
- Gaxie (Daniel), 1978, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil.
- Gaxie (Daniel), 2005, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, 11 (1), p. 157-188.
- Hirschman (Albert O.), 1980, *Les passions et les intérêts*, Paris, Presses universitaires de France (1^{ère} éd. 1977).

- Hirschman (Albert O.), 1983, *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, « L'espace du politique » (1^{ère} éd. 1982).
- Ion (Jacques), 1997, *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, « Enjeux de société ».
- Jordan (Grant), Maloney (William), 1997, *The Protest Business ? Mobilizing Campaign Groups*, Manchester et New York, Manchester University Press.
- Le Bart (Christian), 2008, *L'individualisation*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Mathieu (Lilian), 2004, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel.
- McAdam (Doug), 1982, *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, Chicago, University of Chicago Press.
- Michels (Robert), 2015, *Sociologie du parti dans la démocratie moderne. Enquête sur les tendances oligarchiques de la vie des groupes*, traduit de l'allemand, présenté et annoté par Jean-Christophe Angaut, Paris, Gallimard, « Folio-essais » (1^{ère} éd. 1925).
- Milner (Henry), 2004, *La compétence civique. Comment les citoyens informés contribuent au bon fonctionnement de la démocratie*, Montréal, Presses de l'Université Laval.
- Olson (Mancur), 1978, *Logique de l'action collective*, Paris, Presses universitaires de France (1^{ère} éd. 1965).
- Opp (Karl-Dieter), 1989, *The Rationality of Political Protest : A Comparative Analysis of Rational Choice Theory*, Boulder, Westview.
- Perrineau (Pascal) (dir.), 2001, *Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes-droites*, La Tour d'Aigue, Éditions de l'Aube.
- Prouteau (Lionel), Wolff (François-Charles), 2013, « Adhésions et dons aux associations : permanence et évolutions de 2002 à 2010 », *Economie et statistique*, n°459, p. 27-57.
- Pudal (Bernard), 1988, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la FNSP.
- Sawicki (Frédéric), Siméant (Johanna), 2009, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 51 (1), p. 97-125.
- Sawicki (Frédéric), 2017, *Les réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin (1^{ère} éd. 1997).
- Tilly (Charles), 1978, *From Mobilisation to Revolution*, Reading, Addison-Wesley.
- Touraine (Alain), 1978, *La voix et le regard*, Paris, Le Seuil.